

Des monstres politiques en voie d'extinction

Par Abdellatif Mansour mansour@maroc-hebdo.press.ma

Selon notre confrère Abdellatif Mansour, Driss Basri, cet homme qui faisait peur sous le règne de Hassan II, connaît maintenant la peur à son tour !

“La bête” qui en a blessé plus d'un, est aujourd'hui elle-même blessée.

On se demande pourquoi il se répand dans la presse de France et d'Espagne, ainsi que sur les chaînes de télévision d'occident et d'orient ; sans omettre, bien évidemment, de prendre pied sur les publications nationales comme pour s'assurer que son pied de nez parviendra à ses destinataires privilégiés.

On est même sidéré face à la séance photos à laquelle il s'est récemment prêté devant les boutiques parisiennes achalandées de cadeaux de fin d'année!

Visage empâté, mâchoire «éclatée» et sourire gras ; chapeau, écharpe et manteau rétros, genre Chicago des années 30.

Il ne manquait derrière l'objectif, que Francis Ford Copola, le réalisateur du “Parrain”.

Driss Basri veut se montrer à la fois heureux et provocateur. Mais l'image qu'il donne de lui n'est pas vraiment celle qu'il veut renvoyer.

On le savait malicieusement extravagant, toujours prompt à forcer un accent impossible et une gestuelle ostentatoire, c'était sa manière à lui, arrogante à l'extrême, d'exprimer l'autorité makhzenienne.

Ses photos-souvenir de Paris à l'adresse des Marocains montrent un Driss Basri inesthétiquement emprunté et tristement pitoyable.

Ceci, côté anti-icône visible. Côté propos, le désarroi est lisible.

Au fil de ses interviews et de ses apparitions sur les chaînes de télévisions, il opère, chaque fois un peu plus, une stratégie de fuite en avant.

Une stratégie qui a atteint son paroxysme sur deux pics difficilement accessibles aux plus indulgents des entendements politiques.

Un. Le Sahara marocain devenu simplement “occidental” par la bouche de celui qui en a conduit le dossier, aux niveaux interne et externe, avec les dégâts collatéraux propres à son zèle exécutif habituel.

On se rappelle de l'émoi réellement populaire, sans autre clause de style, que son intervention sur la chaîne Al Jazira, à ce sujet, avait provoqué. En parlant de «Sahara occidental», Driss Basri était subitement devenu “neu-



Driss Basri, ex Ministre marocain de l'intérieur

tre” sur la première cause nationale.

La presse algérienne, où il était devenu persona super grata, à partir de ses propres incursions sur ses colonnes, en avait fait ses choux gras.

On avait ainsi découvert un Basri favorable à ce même référendum d'autodétermination, qu'il considérait la veille, c'est-à-dire pendant des années, comme inorganisable, inapplicable et impraticable. Vu la dimension politique du personnage pendant un quart de siècle, le retournement est proprement abyssal.

On n'en revient toujours pas, bien que dans l'affaire du Sahara, on s'est remis de beaucoup plus grave.

Deux. Driss Basri se met à table sans contrainte aucune, pour avouer l'innavouable. Il jure tous ses dieux qu'il n'a jamais commis d'abus de pouvoirs, ni hautement politique, ni basement matériel ; qu'il ne pouvait se permettre, par respect de lui-même et de ses principes déontologiques profondément ancrés, de tremper, ni succomber à une quelconque tentative d'enrichissement illicite.

Si ce n'était son sens bien connu de la pudeur, il nous aurait dit qu'il tirait le diable par la queue pour boucler ses fins de mois difficiles, qu'il soit à Paris, à Madrid ou à Londres. Il nous aurait tellement ému qu'on aurait fait une quête nationale pour lui. Et pour étayer son cahier de doléances,

il a revendiqué sa pension de retraite qu'il ne percevait plus depuis qu'il s'est volontairement exilé.

L'une de nos multiples centrales syn-

dicales devrait, tout aussi déontologiquement, se pencher sur son cas.

Mais qu'a-t-il pris au juge Jamal Serhane d'aller fouiller dans la gestion des affaires communales de Casablanca ? Il aura fallu que le début du commencement de la saga des Basri soit déclenché par un magistrat.

Il ne pouvait en être autrement, vu la nature des délits exhumés et à venir. L'instruction qui a duré une année bissextile vient de se terminer.

M. Serhane a fait montre d'une patience infinie pour en venir à bout. Mais en cours de route, l'affaire dite Slimani-Laâfora a révélé dans toute sa monstruosité ce qu'on a pu appeler «le système Basri». Au rythme d'un chassé-croisé interminable et sensationnel de confrontations entre des protagonistes tels Lahcen Haïrouf, Abderrazak Afilal, Abderrahim Qanir, ainsi que les investisseurs irakien et suisse, Mohamed Wahib et Jean Victor Lovat, le public a touché l'étendue d'une rapine organisée qui gangrenait la gestion communale. À partir des hautes instances gouvernementales.

Au centre de cette pieuvre mafieuse, deux hommes : Abdelaziz Laâfora, ancien gouverneur de Hay Mohammadi Aïn Sebaâ et Abdelmoughit Slimani, ex-président de la communauté urbaine de Casablanca.

Le premier est l'homme lige de Driss Basri, le deuxième est son beau frère; les deux sont des créations à lui, quasiment ex-nihilo.

Le juge Serhane qui colle aux faits d'un dossier précis, sur la base d'une plainte précise n'a estimé, en son âme et conscience, pouvoir convoquer Hicham Basri, le fils de son père. Il n'a évidemment pas répondu, puisqu'il vit entre l'Europe et l'Amérique, à cheval sur les deux façades de l'Atlantique.

Mais personne n'est dupe, dans ce cas d'espèce, un peu comme en génétique, et n'en déplaie au philosophe qui dit que «l'enfant est le père de l'homme», il n'y aurait pas eu de fils Hicham faisant tandem avec Qanir et actionnant le duo Laâfora-Slimani, s'il n'y avait eu le père Driss.

Prototype de monstres politiques en voie d'extinction, Driss Basri sait qu'une justice sereine n'est jamais pressée.

Non sans avoir lancé quelques ballons d'essai, ici-même, au Maroc, puis, à partir de l'étranger, il a fini par admettre que le changement de règne était aussi un changement d'époque.

Et qu'il pourrait être amené à rendre des comptes. D'où sa fuite en avant, dans son exil. D'où son désarroi. D'où l'impression d'un homme aux abois qui fait feu de tous bois. Sentant l'étau judiciaire se resserrer autour de lui, il a multiplié, ces derniers temps, les annonces en direction “de qui de droit” qui n'est autre, comme chacun sait, que le Roi, pour vilipender les proches collaborateurs du Souverain, les accusant de toutes les incompétences et de toutes les incapacités.

Durant les vingt-cinq années où il a été pratiquement vice-Roi, Driss Basri a accumulé des secrets d'État.

Tout pousse à penser qu'au point où il en est et dans la situation où il s'est mis, il n'a de choix qu'entre “fermer sa gueule”, ou tout débaler. Pour la première option, on le laisse faire ; pour la deuxième, essaiera-t-on de le faire taire ?

“La bête” qui en a blessé plus d'un, est aujourd'hui elle-même blessée.

Par un juste retour des choses qui prouve, s'il en était besoin, que rien n'est définitif en politique. À fortiori dans le type de politique qu'il a si longtemps exécuté et volontiers pratiqué.